



PROGRAMME DE TRAVAIL 2020

Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise

Juin 2020

SOMMAIRE

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX	3
AXES TRANSVERSAUX	9
• Promouvoir des modèles urbains plus vertueux	12
• Accompagner les grands projets de territoire	13
• Observer pour agir efficacement	14
• Innover et anticiper	16
• Animer et expliquer	17
URBANISME ET PLANIFICATION	19
• Inventer des projets urbains porteurs des ambitions territoriales	22
• Promouvoir une planification innovante	23
APPUI AUX POLITIQUES SECTORIELLES	25
• Appuyer les politiques de développement du territoire	27
• Aider à définir et à mieux répondre aux besoins des habitants	28
• Appuyer le développement des mobilités durables	29
• S'adapter et valoriser la transition environnementale	31

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

PROGRAMME DE TRAVAIL 2020

Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise

S'INSCRIRE PLEINEMENT DANS UN NOUVEAU CONTEXTE

Le programme de travail s'inscrit dans un contexte de profond changement, généré par la crise sanitaire et lié à la mise en place des nouvelles équipes municipales et de la Métropole AMP

- La crise a déjà conduit à une mobilisation réactive et en urgence de l'AGAM pour assister la métropole dans la définition de ses plans de relance et de renouveau, jetant les bases d'un nouveau modèle de développement, plus résilient ;
- Les orientations des nouvelles équipes pourront infléchir la conduite de démarches stratégiques importantes auxquelles l'AGAM contribue, comme le Plan de Déplacements Urbains, le Projet Métropolitain, la redynamisation des centres villes... Elles imprégneront également le contenu des projets urbains et des politiques des territoires et communes.

Le contenu du programme de travail peut toutefois s'appuyer sur une base relativement stable et consensuelle : les missions premières de l'agence d'urbanisme

Ces missions se traduiront concrètement par la poursuite :

- De l'appui à l'élaboration de plusieurs documents d'urbanisme réglementaires, comme les révisions ou modifications de Plans Locaux d'Urbanisme de Marseille-Provence, du Pays d'Aubagne et de l'Étoile et du Pays Salonais ;
- Des travaux d'observation, avec un nombre croissant de sollicitations des services en direction de l'AGAM ces dernières années.

La mise en œuvre du programme de travail devra s'adapter en temps opportun à l'évolution des attentes tout en veillant aux priorités

La conduite des travaux prévus devra en effet tenir compte :

- Des conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les relations avec les partenaires qui pourront impacter la productivité et le calendrier de certains travaux, ceci malgré la mise en place d'une organisation efficace du télétravail ;
- De la réorientation envisageable de certains travaux, définis en 2019 ou en tout début d'année, en vue d'alimenter les nouvelles réflexions et politiques portant le renouvellement du modèle urbain ainsi que le plan de renouveau ;
- De l'évolution de la gouvernance politique des communes et de la métropole qui s'engagera dans la seconde moitié de l'année et qui pourra conduire à faire émerger de nouvelles sollicitations comme réinterroger sur les travaux prévus.

Des modalités adaptées de préparation et de mise en œuvre du programme de travail

La préparation du programme de travail s'est attachée à tenir compte de ce contexte particulier :

- Rencontres préliminaires et cadrages budgétaires avec les partenaires en vue de stabiliser dès 2019 les conventions et subventions et d'identifier les pistes de travail ;
- Identification des attentes des partenaires cohérentes de mutualisation, également des projets regroupant des travaux connexes et des chantiers organisant la transversalité interne entre les pôles et thématiques ;
- Hiérarchisation des travaux en lien avec la métropole tout en intégrant l'actualité de ses démarches et le calendrier électoral, en parallèle de l'organisation des travaux en coproduction avec l'AUPA ;
- Echanges avec les partenaires pour préciser et optimiser le contenu des travaux et leur calendrier ;
- Organisation du travail au sein de l'équipe d'étude, définissant les équipes projet, les chefs de projets et les budgets temps dans le cadre des ressources humaines et compétences disponibles.

La trame résultant en mars 2020 de ces échanges reste toutefois largement adaptable pour répondre de façon réactive aux défis posés par la crise et aux attentes des nouvelles équipes.

DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES RÉAFFIRMANT LES MISSIONS PREMIÈRES DE L'AGENCE

Le renouvellement de la gouvernance des communes et de la métropole conduit à réaffirmer les missions premières de l'agence d'urbanisme, à travers 5 orientations générales :

- **Participer à l'acculturation des nouvelles équipes et promouvoir l'agence auprès d'elles** : l'acculturation portera à la fois sur les réalités et enjeux de la métropole et de ses territoires, sur les problématiques actuelles du développement urbain ainsi que sur les compétences et services mis à disposition des partenaires de l'agence ;
- **Contribuer à la définition des politiques publiques et des documents de planification** : l'agence poursuivra ses interventions pour l'élaboration des documents de planification et des politiques de la métropole comme des partenaires en intégrant les orientations des nouvelles équipes ;
- **Favoriser la convergence et transversalité des politiques publiques** : cette fonction spécifique des agences d'urbanisme s'attache à produire des politiques et projets consensuels, articulés et cohérents entre eux et intégrés, prenant en compte la pluralité des enjeux ;
- **Mutualiser les réflexions et favoriser le débat** : l'appropriation des problématiques et enjeux puis la convergence des politiques et projets nécessitent pédagogie et débats, ceci au travers de formes renouvelées de communication et d'échange ;
- **Constituer un laboratoire ouvert d'innovation urbaine** : au-delà de sa contribution active à la définition des politiques publiques, l'agence doit également éclairer l'avenir, faire émerger des questions et enjeux en devenir et proposer des solutions innovantes dans tous ses domaines d'intervention.

Le renouvellement du modèle de développement imposé par la crise imprénera chacune de ces 5 dimensions, conduisant l'AGAM à réinterroger ses réflexions et à élargir ses perspectives.

Des objectifs organisés suivant 3 grands volets et traduits par une trentaine de projets

VOLET 1 : AXES TRANSVERSAUX

- **Promouvoir des modèles urbains plus vertueux**, en renforçant l'attractivité et la qualité des centres-villes tout en développant la nature en ville ;
- **Accompagner les grands projets de territoire**, en premier lieu celui de la métropole, de son littoral et de ses territoires à travers les PLUj ;
- **Observer pour agir efficacement**, à travers 6 observatoires sur les thématiques urbaines fondamentales ;
- **Innover et anticiper**, à travers la mise en place d'un Lab'Urbain, également d'une démarche de prospective et la poursuite de la mutation digitale de l'agence ;
- **Animer et expliquer**, au travers de supports et représentations renouvelés, par la présence dans différents réseaux, nationaux, régionaux et métropolitains, dans lesquels s'inscrit l'agence.

VOLET 2 : URBANISME ET PLANIFICATION

- **Inventer des projets urbains porteurs des ambitions territoriales**, en développant le conseil pour la conception des projets, élaborant des propositions sur un nombre importants de sites, notamment économiques et favorisant le renouvellement urbain ;
- **Promouvoir une planification innovante**, en contribuant à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la métropole, en préparant les modifications du PLUi de Marseille Provence et la révision des PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Etoile comme du Pays Salonais.

VOLET 3 : APPUI AUX POLITIQUES SECTORIELLES

- **Appuyer les politiques de développement du territoire**, pour mesurer son attractivité, renforcer son potentiel d'innovation et d'enseignement supérieur, promouvoir ses filières stratégiques et recentrer en ville l'immobilier commercial et d'entreprise ;
- **Aider à définir et à mieux répondre aux besoins des habitants**, dans le cadre de l'élaboration des politiques du logement et de cohésion sociale de la métropole et des politiques d'équipements de la ville de Marseille ;
- **Appuyer le développement des mobilités durables**, notamment dans le cadre du futur plan de déplacement urbain métropolitain, des plans locaux de mobilités et de la promotion des mobilités actives,
- **S'adapter et valoriser la transition environnementale**, au travers des stratégies et projets de valorisation et de protection de la biodiversité et des paysages.

TABLEAU DE SYNTHÈSE

Projets	Principaux bénéficiaires													
	Echelles territoriales		Mutualisation	AMP central	Marseille Provence	P. Aubagne/Etoile	Pays Salonais	Marseille	Etat	Région	CDT3	Etablis publics	Contrats spéc.	Coproduction
AXES TRANSVERSAUX														
Promouvoir des modèles urbains plus vertueux														
Projet de requalification du centre-ville de Marseille	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Appui aux centres des moyennes et petites villes	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Nature en Ville	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Accompagner les grands projets de territoire														
Appui à la stratégie métropolitaine	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Aménagement intégré du littoral	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Charte Métropole-Port	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Observer pour agir efficacement														
Observatoire des Territoires et de la Qualité de vie	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Observatoire Economique	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Observatoire de l'Habitat	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Observatoire des Mobilités	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Observatoire de l'Environnement	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Observatoire Foncier/Aménagement	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Innover, anticiper et évaluer														
Prospective	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Innovation et veille	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Gestion de l'information	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Animer et expliquer														
Communication externe	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Animation des réseaux	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
URBANISME ET PLANIFICATION														
Inventer des projets urbains porteurs des ambitions territoriales														
Animation et conseils sur l'urbanisme	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Etudes de projets urbains	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Aménagement d'espaces économiques	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Stratégie et prospective foncière	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Promouvoir une planification innovante														
SCoT métropolitain	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PLUi de Marseille Provence	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PLUi du Pays Salonais	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
APPUI AUX POLITIQUES SECTORIELLES														
Appuyer les politiques de développement du territoire														
Attractivité et ouverture internationale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Innovation et enseignement supérieur	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Filières stratégiques et énergies renouvelables	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Immobilier d'entreprise et commercial	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Aider à définir et répondre aux besoins des habitants														
Enjeux habitat et marchés immobiliers	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Prospective et quartiers de la cohésion sociale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Assistance aux politiques d'équipement	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Appuyer le développement des mobilités durables														
Plan de Déplacements Urbains Métropolitain	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Mobilités actives	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
S'adapter et valoriser la transition environnementale														
Espaces naturels et paysages	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Légende

Echelles territoriales

- Infra métropolitaine
- Métropolitaine
- Supra métropolitaine
- Multi-échelles

Bénéficiaires

- Demande explicite
- Partenaire concerné
- Programme mutualisé
- Coproduction

AXES TRANSVERSAUX

AXES TRANSVERSAUX

Projets

Principaux bénéficiaires

Composantes	Principaux bénéficiaires														
	critères territoriaux Unanimes	transversaux	Mutualisation	AMP central	Marseille Provence	P. Aubagne/Etoile	Pays Salonais	Marseille	Etat	Région	CD13	Etablissements publics	Contrats spéc.	Calendrier	Coproduction
AXES TRANSVERSAUX															
Promouvoir des modèles urbains plus vertueux															
Projet de requalification du centre-ville de Marseille															
Préfiguration du schéma directeur du PPA															
Schéma des équipements de proximité du PPA du centre-ville de Marseille															
Guide opérationnel végétalisation et espaces publics du centre-ville de Marseille															
Diagnostic foncier et appui à la stratégie foncière du PPA (action 4)															
Elaboration du Plan Local de Mobilités du centre-ville de Marseille (diagnostic)															
Monitoring urbain du PPA et/ou données urbaines sur centre-ville															
Contribution aux études pour la Zone à Faibles Emissions															
Workshop ESR-Innovation et contribution au volet économique du PPA															
Préfiguration du bureau des possibles															
Appui à l'évolution ou élaboration des outils de protection du patrimoine															
Evolution des tissus urbains du centre-ville de Marseille (hauteurs, ...)															
Gare Saint-Charles : intégration urbaine du projet gare d'avenir et appui LN PCA															
Quartiers Libres : étude socio-économique															
Quartiers Libres : place de la femme dans l'espace public															
Quartiers Libres : appui à la programmation d'équipements publics															
Appui aux centres des moyennes et petites villes															
Envie de ville : contribution au pilotage de la démarche															
Envie de ville : valorisation et pédagogie auprès des nouvelles équipes															
Envie de ville : monitoring urbain															
Argumentaire pour l'attractivité résidentielle des centres villes															
Enjeux de redynamisation des centres villes du département (hors AMP)															
Appui à l'animation régionale du dispositif Cœur de Ville															
Nature en Ville															
Argumentaire pédagogique et état des démarches															
Benchmarking des stratégies, projets et outils															
Etat des lieux végétalisation et parcs et jardins de Marseille (centre-ville)															
Appui pour la définition de la stratégie sur Marseille et propositions pour PLUi															
Bilan des EBC du PLUi du CT1															
Usage social et potentiel écologique de friches urbaines sur Marseille															
Valorisation des travaux "Nature en ville" lors du Congrès de l'UICN															
Accompagner les grands projets de territoire															
Appui à la stratégie métropolitaine															
Convergence des objectifs des documents stratégiques d'AMP															
Benchmarking des projets métropolitains															
Actualisation des "Paradoxes Métropolitains"															
Relations voisinage : finalisation cahiers AMP, approche AGAM, synthèse DREAL															
Accompagnement de l'Acte 2 du projet métropolitain (réserve de temps)															
Aménagement intégré du littoral															
Mise à jour et valorisation du Livre Bleu d'AMP															
Eléments pour un projet de territoire de l'étang de Berre															
Risques littoraux : prise en compte pour le développement urbain															
Etude du front littoral du sud de Marseille, de Borely à Montredon															
Observatoire littoral : données sur mouillage/balitage et GEMAPI															
Charte Métropole-Port															
Actualisation du Masterplan des Bassins Est et participation au Chantier 3															
Participation au bilan de la Charte Ville-Port															
Dialogue Ville-Port sur Marseille : appui à l'animation des réunions															
Dialogue Ville-Port sur Marseille : représentation et digitalisation du Masterplan															
Dialogue Ville-Port sur Marseille : étude urbaine sur la lisière portuaire															
Réflexions préparatoires sur l'aménagement de la séquence Nord Bassins Est															
Informations/échanges sur les études sur les interfaces Ville-Port															

Projets

Principaux bénéficiaires

Composantes	Principaux bénéficiaires													
	Echelles territoriales	Chantiers transversaux	Mutualisation AMP central	Marseille Provence	P. Aubagne/Etoile	Pays Salonais	Marseille	Etat	Région	CD13	Etalbls publics	Contrats spéc.	Calendrier	Coproduction
Observer pour agir efficacement														
Observatoire des Territoires et de la Qualité de vie														
Portraits de communes, de secteurs et de territoires														
Atlas métropolitain et Métropole en chiffres														
Tableau de bord métropolitain														
Outil à la maille : animation et production de couches														
La ville et le genre (livrables à préciser)														
Appui à la mise en œuvre du SRADDET : indicateurs de suivi, guide PDU														
Contribution aux travaux de la FNAU : Métroscope, ...														
Autres démarches de valorisation de la donnée (à préciser)														
Observatoire Economique														
Animation du partenariat de l'Observatoire														
Publications régulières (dt économie présentielle)														
Cubes, couches SIG et tableau de bord économiques														
Observatoire régional des entreprises : contribution aux analyses														
Déterminants territoriaux du développement économique														
Suivi et évaluation des impacts de la crise sanitaire														
Emplois localisés sur AMP et périmètres spécifiques (OIN, ZFU, ...)														
Chiffres clefs sur les filières santé et maritime														
Contribution aux groupes d'experts Emploi														
Appui aux groupes de travail Emploi de la Ville de Marseille														
Observatoire de l'Habitat														
Club Habitat et animation du partenariat														
Publications et coproductions de l'Observatoire														
Préfiguration de l'Observatoire de l'Habitat														
Observatoire du suivi des PC et des livraisons de logements sur AMP														
Consolidation de l'atlas du parc locatif social sur AMP														
Veille et observation des copropriétés AMP-Marseille (traitement données)														
Observatoire des Mobilités														
Tableau de bord Mobilités AGAM : indicateurs, StoryMap, ...														
Contribution à l'observatoire Mobilités d'AMP : données, outils, ...														
Expérimentation de démarche marketing de segmentation des usagers														
Analyse des sites et données sur le covoiturage														
Exploitation de l'Enquête Ménage EMC ² : analyse, pédagogie														
Suivi de la mise en œuvre de l'Agenda des Mobilités : analyse, restitution														
Appui au diagnostic des mobilités sur les sites NPNRU/QPV d'AMP														
Analyse des mobilités et correspondances régionales														
Observatoire de l'Environnement														
Animation de l'observatoire partenarial de l'environnement														
Production de données et couches SIG														
Publications (2) dont sur la Santé														
Finalisation des Bulletins environnementaux 2019														
Mise en valeur des données agricoles														
Indicateurs environnementaux des plans et programmes d'AMP														
Indicateurs EcoCité : actualisation des indicateurs et synthèse communicante														
Evaluation des impacts sur santé/bien-être du projet urbain des Fabriques														
Développement des partenariats avec les énergéticiens														
Observatoire Foncier/Aménagement														
Consommation foncière : finalisation de l'argumentaire et du diagnostic														
Finalisation de la typomorphologie sur Marseille avec contrôle résultats du MOS														
Gisements fonciers : mise à jour des zones U et évaluation des zones AU														
Capacités constructives : potentiel des gisements du PAF et des zones AU														
Actualisation et cartographies des données sur les opérations d'aménagement														
Données socles de l'aménagement et documents d'urbanisme														

Projets

Principaux bénéficiaires

Composantes	Principaux bénéficiaires														
	Echelles territoriales	Chantiers transversaux	Mutualisation	AMP central	Marseille Provence	P. Aubagne/Etoile	Pays Salonais	Marseille	Etat	Région	CD13	Etablissements publics	Contrats spéc.	Calendrier	Coproduction
Innover, anticiper et évaluer															
Prospective															
Atelier prospective d'AMP															
Démarche prospective AGAM															
Profils des seniors et enjeux du vieillissement															
Analyse du cadre de vie urbain des personnes âgées															
Base des projets sur la métropole															
Modèle de projection localisée de population et emplois															
Innovation et veille															
Lab'Urbain : réflexions/publications sur Phygital puis Ville nature/résiliente															
Veille															
Gestion de l'information															
Animation du réseau d'échange/diffusion de données															
Gestion des données : conventions, catalogage															
Administration des bases de données															
Prétraitement des données et création de couches SIG															
Mise à jour et rafraichissement des tableaux de bord existants															
Outil mobile de ballades urbaines pour Manifesta : création et alimentation															
Dynamiques urbaines : nouvelles fonctions de monitoring urbain															
Démarche de valorisation de données du CD13															
Service SVP statistique et cartographique pour équipe d'étude et adhérents															
Formations internes															
Développement et gestion du parc informatique et d'équipements															
Appui documentaire aux études et gestion de la documentation															
Animer et expliquer															
Communication externe															
Supports institutionnels : plaquette, rapport d'activité,...															
Site internet, newsletters, réseaux sociaux ...															
Présentation de l'AGAM et Métropole aux nouvelles équipes															
Coordination éditoriale des Regards et autres publications															
Relations publiques et avec la presse															
Manifestations : Rencontres, ...															
Gestion des ressources graphiques, photos et infographies															
Représentations des dynamiques de Marseille et AMP (webzine, vidéo, ...)															
Développement de nouveaux formats et média et outils graphiques															
Animation des réseaux															
Animation du Réseau régional Connaissance du Territoire															
Modalités de partage des données et travaux des agences et acteurs publics															
Culture urbaine : club FNAU, partenariat ENSAM, ...															
Benchmarking participation citoyenne et appui au Conseil de Développement															
Autres contribution réseaux d'ingénierie nationaux, régionaux et métropolitains															

Légende

Bénéficiaires

- Demande explicite
- Partenaire concerné
- Programme mutualisé

Coproduction

- avec AUPA, agences PACA ou France ou CEREMA

Echelles territoriales

- Infra métropolitaine
- Métropolitaine
- Supra métropolitaine
- Multi-échelles

Chantiers transversaux

- Renouvellement urbain et ZAN
- Formes urbaines et espaces publics
- Nature en Ville
- Adaptation aux enjeux climatiques
- Vieillesse
- Prospective
- Représentations
- Articulation de plusieurs chantiers

PROMOUVOIR DES MODÈLES URBAINS PLUS VERTUEUX

Projet de requalification du centre-ville de Marseille

Le centre-ville élargi de Marseille fait l'objet d'un Contrat de Projet Partenarial d'Aménagement associant la métropole, l'État, la Ville de Marseille et les collectivités ainsi que des opérateurs partenaires. Du fait de son expertise et de ses nombreuses études sur ce secteur des plus stratégiques, l'AGAM continuera d'apporter une contribution importante et diverse sur plusieurs dimensions du projet : approche transversale des enjeux localisés, schéma des équipements de proximité, diagnostic foncier, végétalisation des espaces publics, évolution des tissus urbains, outils de protection du patrimoine, contribution aux volets économie, enseignement supérieur et mobilités.

Le secteur en devenir des Quartiers Libres et de la gare Saint-Charles fera l'objet d'approches ciblées en vue de préciser les équipements et activités économiques à y développer.

Appui aux centres des moyennes et petites villes

L'AGAM poursuivra son assistance active à la démarche « Envie de Ville » de la métropole visant à redynamiser les centres-villes. Elle mettra en place un dispositif d'observation et de suivi, conduira des diagnostics expérimentaux pour dégager les enjeux et pistes d'intervention des différents centres et contribuera activement à la valorisation auprès des nouvelles équipes municipales des réflexions et propositions développées en 2019, avec la réalisation de supports pédagogiques si besoin est.

Cette intervention s'étendra également aux autres communes du département, en vue d'évaluer les enjeux et la situation de leurs centres-villes, ainsi qu'aux communes de l'opération nationale « Cœur de Ville », sélectionnées sur l'ensemble de la région, pour y animer les échanges entre chefs de projets et acteurs.

Nature en Ville

Le développement de la nature dans les tissus urbains est devenu un enjeu important de l'attractivité des centres et de la transition climatique. L'agence développera une démarche progressive, ancrée au départ sur les centres urbains, notamment celui de Marseille où les enjeux sont les plus prégnants. Une stratégie y sera proposée, fondée sur un état des lieux des espaces verts et végétalisés, un diagnostic des usages et un benchmarking. Cette stratégie sera déclinée au travers de propositions pour le PLUi de Marseille Provence, en pistes de projets et outils de mise en œuvre.

ACCOMPAGNER LES GRANDS PROJETS DE TERRITOIRE

Appui à la stratégie métropolitaine

L'assistance de l'AGAM au projet métropolitain sera poursuivie en intégrant les adaptations nécessitées par le contexte électoral et de crise sanitaire. À la demande de la métropole, l'AGAM a ainsi contribué en urgence au Manifeste pour un « Plan de renouveau » proposant des perspectives, des orientations et des pistes d'actions pour faire de la crise une opportunité de résilience et engager les virages pour un changement de modèle.

Dans le cadre du projet métropolitain, un exercice s'attachera à vérifier la convergence des objectifs et projets des documents de planification réalisés ou en cours par la métropole (SCoT, PLUis, PLH, PDU, Schémas économiques...). L'ajustement de ces politiques publiques contribuera à répondre également aux besoins de relance de l'activité post-confinement et d'une meilleure prise en compte des enjeux dévoilés par la crise sanitaire.

Le projet métropolitain pourra également s'enrichir du benchmarking qui sera réalisé sur des métropoles françaises et étrangères, et aussi sur l'actualisation des "Paradoxes Métropolitains", série de constats fondateurs du projet. Les réflexions sur les relations entre la métropole AMP et ses territoires périphériques seront approfondies sur certaines thématiques clefs et étendues à l'ensemble des métropoles régionales.

Aménagement intégré du littoral

Le Livre Bleu d'AMP, qui fixe la stratégie de mise en valeur du littoral, sera actualisé et valorisé, notamment auprès des nouveaux élus. Les réflexions littorales s'attacheront à apporter des réponses adaptées en matière d'urbanisme aux risques d'érosion et de submersion marine liés au changement climatique et particulièrement sensibles à l'Ouest du département. Elles viseront à définir un projet d'aménagement d'ensemble et intégré sur le front littoral du Sud de Marseille, de Borely à Montredon. Elles pourront s'ouvrir sur la problématique globale de développement du territoire de l'étang de Berre, en visant dans un premier temps à partager des premiers constats et enjeux avec les acteurs concernés.

Charte Métropole-Port

La charte Ville-Port des bassins Est de Marseille et la charte Métropole-Port, en intégrant dorénavant l'ensemble de la métropole, s'attachent au développement concerté de l'activité portuaire et de la stratégie économique du littoral d'AMP.

Le MasterPlan des Bassins Est, qui y définit les axes de projets portés par le GPMM et ses partenaires, sera actualisé et complété, notamment par les propositions qui seront élaborées pour l'aménagement de la séquence Nord et par les résultats des chantiers de la charte Ville-Port ; une représentation pédagogique du MasterPlan sera préparée à l'attention des habitants et des élus. Le dialogue Ville-Port engagé sur Marseille en 2019, avec les riverains et les associations concernées, sera poursuivi en vue d'assurer une bonne cohabitation entre le développement du port et la qualité de vie des habitants ; cette recherche sera alimentée par une étude visant à offrir un environnement de qualité sur les espaces de la lisière portuaire.

OBSERVER POUR AGIR EFFICACEMENT

Observatoire des Territoires et de la Qualité de vie

L'AGAM développera une série diversifiée d'outils d'observation territoriale, sur des formats adaptés aux échelles et publics visés. Les portraits des communes de la métropole et des secteurs de Marseille concentreront les données incontournables aux équipes municipales (données socio-économiques, équipements...). Le nouvel atlas métropolitain et l'actualisation de la publication « Métropole en chiffres » viseront à offrir aux nouveaux responsables de la métropole un socle commun et transversal de connaissances sur les réalités diverses de leur territoire ; des analyses transversales plus poussées seront permises grâce à l'outil à la maille développé par l'agence. Le tableau de bord métropolitain sera conçu pour suivre la situation de la métropole par rapport aux objectifs qu'elle s'est fixée et sa trajectoire par rapports aux autres métropoles et territoires de référence. L'AGAM mettra également en place des outils de suivi des politiques d'aménagement du territoire régional à travers l'élaboration des indicateurs du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Équilibre du Territoire).

Observatoire Economique

L'observatoire Economique s'attachera à offrir aux partenaires de l'agence une information et des analyses actualisées et mutualisées sur la situation de l'emploi, des entreprises et des activités. La crise économique nécessitera de renforcer le suivi conjoncturel pour alimenter les politiques à court terme de relance et de sauvegarde de l'emploi. La diffusion des connaissances et de l'expertise prendra différentes formes : publication de « Regards » sur des problématiques clefs, animation de « Rencontres de l'AGAM », finalisation du tableau de bord de l'emploi, production de chiffres clefs sur des filières stratégiques, conception d'outils d'analyse statistique multi-variables, contribution à des groupes de travail...

L'agence poursuivra ses études d'échelle régionale notamment pour contribuer à identifier les déterminants territoriaux du développement économique et à mieux comprendre les clefs de la compétitivité et de l'innovation des entreprises régionales.

Observatoire de l'Habitat

L'observatoire continuera de produire une part notable de l'expertise et connaissance nécessaires à la conduite des politiques de l'Habitat sur la métropole et ses communes. Cette connaissance portera sur des enjeux majeurs et sera dorénavant développée à l'échelle de la métropole. En lien étroit avec les services et les communes de la métropole, l'AGAM réalisera l'enquête annuelle sur la construction de logements, en caractérisant notamment la typologie des logements et leurs localisations. Elle contribuera activement à l'actualisation de l'atlas du parc locatif social, qui en établit l'inventaire exhaustif, détaillé et localisé sur l'ensemble des communes. Elle actualisera l'inventaire des copropriétés les plus dégradées et fragilisées et réalisera les enquêtes nécessaires à la préparation des interventions publiques.

Les réflexions seront restituées dans le cadre d'études ou de publications à plus large diffusion et partagées avec les acteurs de l'Habitat.

Observatoire des Mobilités

Les données mobilisées pour le diagnostic du Plan de Déplacements Urbains seront complétées et organisées en vue d'alimenter un outil de suivi des pratiques, services et politiques de mobilités sur la Métropole Aix-Marseille-Provence. En complément de son assistance à l'observatoire de la métropole, l'AGAM développera plusieurs publications et outils pédagogiques : indicateurs, tableau de bord, cartes dynamiques... Elle contribuera également au développement du système d'information sur les mobilités à l'échelle régionale, à travers la conception d'un atlas et tableau de bord mutualisant les informations disponibles à cette échelle.

Les travaux d'observation seront enrichis par les résultats de la nouvelle enquête ménage-déplacements, que l'agence analysera en toute fin d'année. Ils intégreront le suivi des projets et de la mise en œuvre de l'Agenda des Mobilités. Ils s'attacheront à mieux apprécier les potentiels des nouvelles mobilités (analyse des données sur le covoiturage, perspectives de la voiture électrique à l'échelle régionale) et les conditions de déplacements des populations et actifs des quartiers fragilisés.

Observatoire de l'Environnement

L'observatoire vise à partager les connaissances et analyses entre les directions de la Métropole AMP et les acteurs de l'environnement (Etat, Région...). Comme les autres observatoires, il s'appuiera sur une diversité de supports : réunions de travail, Regards, cartes dynamiques, tableau de bord, panneaux pédagogiques, etc.

Les travaux conduits avec l'agence d'Aix viseront à produire plusieurs numéros des « Bulletins environnementaux », expliquant des problématiques environnementales ciblées et leur prise en charge par la métropole, et à valoriser les données agricoles produites sur Marseille pour en dégager les enjeux.

L'AGAM définira et renseignera plusieurs séries d'indicateurs environnementaux nécessaires au suivi des politiques publiques : les indicateurs environnementaux des plans et programmes d'AMP et les indicateurs de l'écocité Euroméditerranée.

Observatoire Foncier/Aménagement

La nécessité de limiter fortement la consommation d'espaces naturels et agricoles (l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette ») et de poursuivre le développement à travers le renouvellement urbain renforce toujours plus l'importance de la question foncière et la nécessité d'affiner l'observation de ses potentiels. À cette fin, l'agence finalisera un argumentaire et diagnostic sur la consommation foncière sur le territoire métropolitain et approfondira son analyse des tissus urbains de Marseille.

En vue d'alimenter à la fois le Plan d'Action foncière de la métropole, plusieurs PLUi en cours d'élaboration et la conception des projets d'aménagement opérationnels, l'agence identifiera les gisements fonciers résiduels des zones urbaines (classées U) et des zones à urbaniser (classées AU) des PLU de la métropole et en évaluera les capacités de production de logements ou pour d'autres vocations. Par ailleurs, l'actualisation de la base de données des opérations d'aménagement permettra de disposer d'un socle d'informations importantes pour les stratégies d'aménagement et les documents d'urbanisme.

INNOVER, ANTICIPER ET ÉVALUER

Prospective

Dans un contexte marqué notamment par la nécessaire transition environnementale, la mutation digitale et une crise sanitaire, économique et sociale prégnante, l'anticipation et les réflexions prospectives se révèlent de plus en plus incontournables. Les travaux viseront notamment à expliquer les tendances à l'œuvre, à dégager les signaux faibles et à tirer parti de ces évolutions, risques et opportunités pour l'élaboration des politiques publiques, en tenant compte notamment de leur complexité et interdépendance.

Les ateliers engagés avec la Métropole AMP seront poursuivis et seront complétés par des initiatives propres de l'agence sur des questions ciblées. La question des enjeux du vieillissement sera particulièrement approfondie pour apprécier la diversité des situations et identifier les conditions d'accueil et les environnements urbains les plus appropriés.

Les modèles de projections localisées de la population et des emplois sur la métropole et ses quartiers seront actualisés, enrichis et automatisés en vue d'alimenter différentes politiques publiques (schémas des équipements scolaires et de l'énergie, besoins de mobilités...).

Innovation et veille

Un Lab'Urbain a été mis en place pour développer les approches et réflexions innovantes de façon transversale au sein de l'agence. Ce Lab' est destiné à s'ouvrir progressivement aux partenaires et aux acteurs de l'innovation et chercheurs. En 2020, ses travaux viseront principalement à mieux apprécier les impacts potentiels pérennes de la crise sanitaire pour l'organisation et le développement de la ville.

Les travaux de prospective et du Lab'Urbain, mais aussi la plupart des études et productions de l'agence, s'appuieront sur un travail renforcé et mutualisé de veille.

Gestion de l'information

L'AGAM contribue activement à la valorisation et diffusion de la « Donnée » dans ses domaines de compétences. Elle continuera de jouer un rôle actif dans les réseaux d'échange et de valorisation de la donnée, aux niveaux métropolitain, départemental, régional et national.

L'alimentation des observatoires et des études nécessite d'administrer, organiser, fiabiliser et prétraiter une donnée de plus en plus riche et diversifiée, de nature géographique et statistique. Les données des outils existants seront actualisées et enrichies (tableaux de bord socio-démographique, économique et habitat, dynamiques urbaines, outil à la maille...). De nouveaux outils et fonctionnalités seront développés : application mobile de parcours urbains et de découverte de sites à enjeux, nouvelles fonctionnalités de monitoring urbain, e-plu pour la gestion des modifications du PLUi de Marseille-Provence.

La gestion documentaire, des travaux de l'AGAM, des ouvrages, des périodiques et des documents de référence, continuera de répondre aux besoins de l'équipe d'étude et aux demandes des partenaires. Une newsletter sera diffusée 3 fois par an pour permettre aux partenaires d'accéder à l'ensemble des études de l'agence.

ANIMER ET EXPLIQUER

Communication externe

La présentation de l'AGAM, ses missions, partenaires et travaux, aux nouvelles équipes des communes et de la métropole constitue un enjeu important, qui donnera lieu à la réalisation de nouveaux supports et de réunions de présentation ; elle pourra s'appuyer sur le nouveau site Web et la réalisation des rapports d'activité 2019 et de présentation du programme de travail 2020.

La diffusion des réflexions de l'agence et leur partage continueront de s'appuyer sur la publication « Regards de l'AGAM », sur la production de publications, de « Carnets » pédagogiques et aussi sur l'organisation d'événements comme les « Rencontres de l'AGAM ». Ces supports seront enrichis par un recours croissant aux nouveaux médias dans un souci de pédagogie (datavisualisation, animation, vidéo...) comme par le renouvellement des représentations des dynamiques de Marseille et de la métropole.

Animation des réseaux

L'AGAM contribuera activement à l'animation et aux échanges au sein des réseaux professionnels à différentes échelles, notamment dans le cadre de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme et de ses clubs, du réseau des 4 agences de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Réseau Connaissance du Territoire développé par la Région, du Conseil de Développement d'AMP, des réseaux de la recherche, de l'enseignement et de l'urbanisme de la métropole. Les démarches viseront notamment à renforcer les collaborations au sein du réseau régional d'ingénierie (par exemple, avec le CEREMA) et à inscrire l'agence comme un lieu ressource de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

URBANISME ET PLANIFICATION

URBANISME ET PLANIFICATION

Projets

Principaux bénéficiaires

Composantes	Principaux bénéficiaires														
	Echelles territoriales	Chantiers transversaux	Mutualisation	AMP central	Marseille Provence	P. Aubagne/Etoile	Pays Salonais	Marseille	Etat	Région	CD13	Etabls publics	Contrats spéc.	Calendrier	Coproduction
URBANISME ET PLANIFICATION															
Inventer des projets urbains porteurs des ambitions territoriales															
Animation et conseils sur l'urbanisme															
Publications : Carnets/Regards formes urbaines, bioclimatiques, espaces publics															
Contribution à l'animation des clubs PLUi métropolitains et régionaux															
Conférences pour prise en compte des risques du changement climatique en planif.															
PPRI : finalisation Cadière-Caumartin															
Démarche FNAU-ADEME Planification et Mobilités															
Expertise de projets d'écoquartiers, participation à l'animation et sensibilisation															
Participation à la Commission Régionale Patrimoine Architecture															
Commissions techniques de la ville de Marseille (CU, CTU, CTUABF)															
Etudes pour la CTU de la Ville de Marseille															
Appui à la formation des instructeurs															
Révision du plan guide de l'extension de l'OIN : participation															
Finalisation de la DP sur le Port et appui réglementaire au projet de golf															
Etudes de projets urbains															
Etudes préopérationnelles de projets urbains sur AMP															
Etude de composition urbaine le long de 4 grands axes urbains															
Etude de projets urbains avec intégration réglementaire															
Etudes capacitaires/faisabilité d'aménagement de sites économiques															
Appui aux appels à projets															
Evolution de l'OAP QAFU pour CT1 et CT4															
Etude urbaine et foncière sur l'extension du tramway Nord phase 2															
Insertion urbaine de 10 groupes scolaires															
Etudes de valorisation de 2 sites ferroviaires (Bouilladisse, Ouest métropole)															
Proposition d'aménagement des berges de l'Huveaune (finalisation Soleam)															
Propositions sur encapsulage CTD Capelette et extension ZA Florides (Soleam)															
Aménagement d'espaces économiques															
Projet économique et de requalification du secteur Cabucelle-Mardirossian															
Interpellation stratégique pour la requalification des Amavants															
Conditions d'insertion paysagère des scénarios des bâtiments ENSAM Luminy															
Conseil et esquisses sur les formes économiques urbaines															
Stratégie et prospective foncière															
Zéro Artificialisation Nette : enjeux, composantes, benchmarking, animation															
Renouvellement urbain : enseignements des évolutions sur Marseille et leviers															
Benchmarking de mobilisation des friches/potentiels renouvellement urbain															

Projets

Principaux bénéficiaires

Composantes	Principaux bénéficiaires														
	Echelles territoriales	Chantiers transversaux	Mutualisation	AMP central	Marseille Provence	P. Aubagne/Etoile	Pays Salonais	Marseille	Etat	Région	CD13	Etablis publics	Contrats spéc.	Calendrier	Coproduction
Promouvoir une planification innovante															
SCoT métropolitain															
Bilan réglementaire du SCOT CT5-6 et du SCOT CT2															
Finalisation du diagnostic (dont armature des centralités secondaires)															
Outils "Paysages du quotidien à requalifier"															
Volet Littoral : déclinaisons SCoT, impact loi ELAN, benchmark des stratégies															
PLUi de Marseille Provence															
Contribution au traitement des contentieux (argumentaires)															
Préparation modifs 1 et 2 : montage des dossiers et adaptation e-PLUi															
Prise en compte des problématiques et documents cadre environnementaux															
Risque inondation : carte des enjeux, adaptation du règlement															
Traduction des études urbaines dans règlement et OAP sectorielles															
Evolution du règlement écrit															
PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Etoile															
AMO, appui concertation et coordination															
Contribution au diagnostic et au volet environnemental															
Contribution au règlement graphique (zonage)															
Elaboration du règlement écrit															
Réalisation de l'OAP Cycle de l'eau															
Réalisation de l'OAP Patrimoine et de fiches de protection															
Réalisation d'OAP sectorielles															
Etudes urbaines complémentaires (réserve de temps)															
PLUi du Pays Salonais															
AMO, appui concertation et coordination															
Eléments de diagnostic et de l'Etat Initial de l'Environnement															
Projet d'Aménagement et de Développement Durable : première version															
Règlement Local de Publicité intercom. : synthèse des enjeux RLP existants															
Etude des zones AU : finalisation															

Légende

Bénéficiaires

- Demande explicite
- Partenaire concerné
- Programme mutualisé

Coproduction

- avec AUPA, agences PACA ou F

Echelles territoriales

- Infra métropolitaine
- Métropolitaine
- Supra métropolitaine
- Multi-échelles

Chantiers transversaux

- Renouvellement urbain et ZAN
- Formes urbaines et espaces publics
- Nature en Ville
- Adaptation aux enjeux climatiques
- Vieillesse
- Prospective
- Représentations
- Articulation de plusieurs chantiers

INVENTER DES PROJETS URBAINS PORTEURS DES AMBITIONS TERRITORIALES

Animation et conseils sur l'urbanisme

L'agence jouera un rôle croissant dans le conseil, l'animation et la promotion de la qualité urbaine. Plusieurs « Carnets » et « Regards de l'AGAM » seront réalisés pour promouvoir la qualité des aménagements auprès d'un large public et en lien avec les acteurs concernés ; ils porteront notamment sur les formes urbaines, les espaces publics, le bio-climatisme...

L'agence continuera d'apporter ses avis, conseils et propositions sur les projets d'aménagement dans le cadre des commissions techniques de la ville de Marseille. Elle interviendra et participera à plusieurs démarches locales et régionales de conception et de sensibilisation (commission régionale Patrimoine et Architecture, expertise de projets d'éco-quartiers, révision du plan guide de l'extension d'Euroméditerranée, conférences sur le Zéro Artificialisation Nette et la prise en compte des risques du changement climatique, démarche FNAU-ADEME Planification et Mobilités...).

Etudes de projets urbains

De nombreuses études de projet urbain seront réalisées sur des problématiques et territoires diversifiés. Les travaux viendront notamment alimenter la prochaine modification du PLUi de Marseille-Provence et l'évolution de l'Orientation d'Aménagement sur la Qualité de l'Aménagement et des Formes Urbaines.

L'AGAM réalisera une dizaine d'études pré-opérationnelles sur la métropole, dont certaines seront complétées par des dispositions réglementaires pour leur mise en œuvre. Elle réalisera des études de composition urbaine le long de plusieurs grands axes urbains de Marseille. Elle appuiera la métropole pour les dossiers de réponse aux appels à projets.

L'intervention de l'agence pour le Plan Ecole d'Avenir la conduira également à étudier l'insertion architecturale et urbaine d'une dizaine de groupes scolaires de Marseille. L'AGAM réalisera plusieurs études de valorisation urbaine d'infrastructures de transport : l'extension du tramway Nord (phase 2) pour la Métropole AMP, deux grandes emprises ferroviaires de la SNCF. Pour la SOLEAM, elle élaborera des propositions pour l'aménagement des berges de l'Huveaune, l'encapsulation du centre de transfert des déchets de La Capelette et l'extension de la zone d'activité des Florides.

Aménagement d'espaces économiques

Ces dernières années, l'agence a renforcé ses compétences et ses interventions sur les projets d'aménagement et d'implantations économiques. En 2020, elle conduira des études de capacité et de faisabilité sur plusieurs sites économiques stratégiques de la métropole. Elle apportera ses conseils et produira des esquisses d'intention sur les formes économiques urbaines ; elle évaluera notamment les meilleures conditions d'insertion paysagère des bâtiments reconvertis de l'ENSAM à Luminy. Elle contribuera à l'évolution des vocations économiques et au projet de requalification des secteurs de la Cabucelle-Mardirossian et des Arnavants, au Nord de Marseille.

Stratégie et prospective foncière

L'AGAM contribuera activement aux stratégies foncières et de renouvellement urbain en s'appuyant notamment sur son observatoire foncier et sur sa pratique du projet urbain et de la planification et en lien avec ses partenaires (Métropole AMP, EPF PACA, CEREMA...).

Elle collaborera aux démarches et réflexions nationales, régionales et locales sur le « Zéro Artificialisation Nette » en vue d'en vulgariser les enjeux et notions, d'identifier les bonnes pratiques et d'en approfondir les leviers. Elle établira une typologie des différents potentiels et formes de renouvellement urbain qu'elle caractérisera et présentera en s'appuyant sur des exemples concrets d'opérations ; elle évaluera les dynamiques en cours sur Marseille en s'appuyant sur les opérations réalisées depuis une dizaine d'années pareillement en cherchant à en comprendre les ressorts.

PROMOUVOIR UNE PLANIFICATION INNOVANTE

Schéma de Cohérence Territoriale métropolitain

L'agence poursuivra ses travaux pour l'élaboration du futur Schéma de Cohérence Territoriale métropolitain. Elle en complètera le diagnostic, approfondira les approches pour la requalification des différents types de paysages du quotidien et analysera plusieurs questions conditionnant la réalisation d'un volet Littoral. Elle pourra identiquement être mobilisée pour contribuer à la définition des orientations du SCoT, dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable et/ou du Document d'Orientations et d'Objectifs.

Par ailleurs, elle réalisera le bilan réglementaire du SCOT Ouest étang de Berre, approuvé en 2015.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Marseille-Provence

L'AGAM a contribué activement à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Marseille-Provence qui a été approuvé en décembre 2019. Elle concourra à sa mise en œuvre par un appui au traitement des contentieux et par la formation des agents en charge de l'instruction des permis de construire.

La part principale de son intervention portera sur la réalisation d'études destinées à alimenter les futures modifications du PLUi. Certaines des modifications s'appuieront sur des études de projet urbain, pour l'harmonisation des hauteurs du centre-ville de Marseille, la composition de grands axes structurant la ville ; l'AGAM assurera également la traduction de ces études urbaines dans le règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles.

Les autres études préalables contribueront principalement à intégrer davantage les problématiques environnementales dans le PLUi, notamment pour favoriser la nature en ville, la limitation des risques naturels et la protection du patrimoine.

L'agence contribuera au montage des dossiers de modifications, à la création d'un dispositif en ligne de gestion et de validation, ainsi qu'à l'intégration des résultats des études et arbitrages dans la rédaction de règlement.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Étoile

Les interventions de l'AGAM pour l'élaboration du PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Étoile seront poursuivies et renforcées en 2020. Elles appuieront la conduite de la démarche, sa coordination et la concertation. Elles complèteront les éléments de diagnostic et le volet environnemental du projet. Elles viseront à élaborer le règlement écrit du futur PLUi et à alimenter les planches graphiques et zonages.

Une part importante des travaux sera consacrée à la préparation d'Orientations d'Aménagement et de Programmation de 2 types, complémentaires du règlement. Les OAP sectorielles seront élaborées sur les principaux sites à enjeux du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, en s'appuyant sur des études de projets urbains. Une OAP novatrice sur le cycle de l'eau sera élaborée en partenariat avec l'Agence de l'Eau en vue d'intégrer pleinement la gestion de l'eau dans la conception des aménagements et de façon adaptée aux différents zonages. Une OAP sera élaborée visant à définir les orientations et dispositions de protection du patrimoine bâti des différentes communes ; celle-ci sera assortie d'un ensemble de fiches présentant les dispositions concernant les principaux éléments du patrimoine bâti.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays Salonais

Après une année de préfiguration, l'AGAM s'engagera en 2020 dans la réalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays Salonais. Elle s'appuiera sur l'expérience de plusieurs PLU récents et sur une méthodologie largement éprouvée, qui sera toutefois adaptée au contexte et attentes du Pays Salonais.

Son intervention comprendra une assistance à maîtrise d'ouvrage et un appui à la concertation. L'établissement de premiers éléments structurants du diagnostic et de l'État Initial de l'Environnement visera à jeter les bases d'une première approche du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. La finalisation de l'atlas des zones à urbaniser contribuera notamment à alimenter les réflexions.

En parallèle, l'agence contribuera à l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), en réalisant une synthèse des enjeux des RLP existants.

APPUI AUX POLITIQUES SECTORIELLES

APPUI AUX POLITIQUES SECTORIELLES

Composantes	APPUI AUX POLITIQUES SECTORIELLES														
	Scenarii territoriales Urbaniers	transversaux	Mutualisation	AMP central	Marseille Provence	P. Aubagne/Etoile	Pays Salonais	Marseille	Etat	Région	CD13	Etablis publics	Contrats spéc.	Calendrier	Coproduction
Appuyer les politiques de développement du territoire															
Attractivité et ouverture internationale															
Tableaux de bord de l'attractivité et veille sur les ranking															
Assistance aux projets européens : préparation réponses, contribution aux projets															
Innovation et enseignement supérieur															
Préfiguration d'un schéma de développement de l'enseignement supérieur															
Observatoire du logement et de la vie étudiante : animation, besoins, données															
Bases d'une stratégie d'innovation métropolitaine															
Filières stratégiques et énergies renouvelables															
Territorialisation des filières stratégiques : finalisation Santé et 2 nouvelles filières															
Elaboration de la toile industriel-portuaire de Marseille-Fos															
Appui à l'élaboration du schéma directeur des énergies															
Planification régionale des ENR dans les documents d'urbanisme/PCAET															
Immobilier d'entreprise et commercial															
Club immobilier d'entreprise et animation partenariale															
Schéma de production de l'offre tertiaire															
Appui à l'élaboration du Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial															
Evolution économique des grandes zones commerciales périphériques															
Evaluation de l'impact des projets commerciaux : finalisation réflexions et guide															
Organisation/intégration d'activités servantes : concessionnaires auto, ...															
Préfiguration du suivi de la production de locaux d'activité sur AMP															
Benchmarking des formes économiques															
Aider à définir et répondre aux besoins des habitants															
Enjeux habitat et marchés immobiliers															
Actualisation et compléments au diagnostic du PLH métropolitain															
Intervention pour Action Logement sur le logement des actifs (à préciser)															
Prospective et quartiers de la cohésion sociale															
Capitalisation et prospective de la cohésion sociale															
Cohérence programmatique des projets du NPNRU : enjeux, extens. AMP															
Appui au projet de réussite éducative (animation, cartes)															
Assistance aux politiques d'équipement															
Prospective scolaire du Plan Ecole d'Avenir : finalisation, actualisation outil															
Contribution à la révision de la carte scolaire de Marseille															
Accueil de la petite enfance à Marseille : actualisation, synthèse															
Intégration/actualisation outil sur zones de vie sociale Marseille, ACM															
Finalisation du volet gymnase du Plan Ecole d'Avenir															
Evaluation des besoins de grands équipements															
Potentiel d'implantation des activités de sport/loisirs à Marseille															
Appuyer le développement des mobilités durables															
Plan de Déplacements Urbains Métropolitain															
Adaptation du projet de PDU et appui à l'enquête publique															
Plans Locaux de Mobilité : préparation générale, méthode															
Plans Locaux de Mobilité : appui pour leur réalisation (ou réserve temps PDU)															
Pédagogie sur la loi LOM et ses incidences															
Appui aux réponses aux appels à projets en faveur des TCSP															
Mobilités actives															
Armature du Plan Piéton sur Marseille															
Trame et recueil des voies cyclables de Marseille															
Programme de recherche européen sur nouvelles mobilités/espaces publics															
Accompagnement de la stratégie de logistique urbaine sur AMP															
S'adapter et valoriser la transition environnementale															
Espaces naturels et paysages															
Espaces naturels : fréquentation et accueil du public															
Appui aux travaux de la CDES1 : ateliers, station nature étang de Berre, ...															
Stratégie régionale de la biodiversité															
Atlas Métropolitain de la Biodiversité															
Diagnostic de la biodiversité sur Marseille : cartographies															
Paysages : supports pédagogiques (exposition en communes, UICN), AMO															
Assistance au projet POPSU "Le grand paysage comme ressource"															

APPUYER LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Attractivité et ouverture internationale

L'AGAM poursuivra la mise à jour et l'enrichissement régulier du tableau de bord de l'attractivité et sa veille sur les classements nationaux et internationaux, comparant Aix-Marseille-Provence aux autres métropoles françaises et étrangères, sur un ensemble diversifié de dimensions.

Elle visera à appuyer les services de la métropole pour répondre aux appels à projets dans son domaine et à s'associer aux projets européens retenus.

Innovation et enseignement supérieur

Le diagnostic finalisé en 2019 de l'enseignement supérieur et de la recherche publique permettra d'engager les réflexions de préfiguration d'un futur schéma de développement porté par la métropole en lien avec ses partenaires, Aix Marseille Université notamment. Le développement de l'enseignement supérieur repose également sur une amélioration des conditions d'accueil des étudiants ; l'observatoire du logement étudiant, développé en partenariat avec la Métropole AMP, le CROUS et le Rectorat, permettra d'approfondir la connaissance de l'offre, d'identifier les problématiques centrales et les pistes de solution. Un autre chantier portera sur la stratégie d'innovation de la métropole ; la contribution de l'agence se concentrera, dans un premier temps, sur la production d'informations solides et la mise en exergue d'enjeux.

Filières stratégiques et énergies renouvelables

L'organisation spatiale de l'accueil des filières stratégiques de la métropole sera poursuivie en 2020 avec la finalisation des travaux sur la filière Santé, et la réalisation de ceux concernant les filières maritime-logistique et aéronautique-mécanique. Ces travaux seront articulés à ceux de la toile industrialo-portuaire de Marseille-Fos, qui identifie les établissements et sites qui la constituent et représente les échanges entre ceux-ci.

L'agence finalisera son intervention sur l'intégration des objectifs régionaux de production d'énergies renouvelables dans les documents d'urbanisme et les Plans Climat Air-Energie Territoriaux. À l'échelle de la métropole, elle s'attachera à caractériser les enjeux localisés de production d'énergies renouvelables dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur des énergies d'AMP.

Immobilier d'entreprise et commercial

L'agence apportera son appui actif à l'élaboration du Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial de la métropole ; elle élaborera des propositions pour l'évolution des vocations de ses grandes zones commerciales périphériques, comme La Valentine ou Plan de Campagne. Elle finalisera ses recommandations sur les critères d'évaluation de l'impact des projets commerciaux dans le cadre d'un guide.

Elle poursuivra l'animation partenariale du club Immobilier d'Entreprise sur des sujets d'actualité et pour alimenter les politiques publiques. Elle examinera avec la métropole et les communes concernées les dispositions nécessaires pour renforcer le marché du bureau particulièrement dans les villes moyennes.

Les conditions de relocalisation de certaines activités productives ou « servantes », comme les concessionnaires automobiles de Marseille, seront étudiées.

Légende

Demandes

- Demande explicite
- Partenaire concerné
- Programme mutualisé

Coproduction

- avec AUPA, agences PACA ou France ou CEREMA

Echelles territoriales

- Infra métropolitaine
- Métropolitaine
- Supra métropolitaine
- Multi-échelles

Chantiers transversaux

- Renouvellement urbain et ZAN
- Formes urbaines et espaces publics
- Nature en Ville
- Adaptation aux enjeux climatiques
- Vieillesse
- Prospective
- Représentations
- Articulation de plusieurs chantiers

AIDER À DÉFINIR ET RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

Enjeux habitat et marchés immobiliers

L'AGAM continuera d'apporter son assistance à l'élaboration du futur Programme Local de l'Habitat de la métropole en assurant l'actualisation et plusieurs compléments importants au diagnostic qu'elle avait déjà établi en 2018. Ce travail, important en volume, comprendra notamment une actualisation des données sociales sur les marchés immobiliers et des approfondissements sur le logement des jeunes.

Dans le cadre de la coopération qu'elle développe avec Action Logement, elle contribuera à la réalisation d'une enquête auprès des salariés visant à mieux apprécier leurs attentes en termes d'habitat et leurs logiques de localisation ; cette démarche associera également la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Prospective et quartiers de la cohésion sociale

Les travaux engagés en 2019 seront poursuivis et finalisés. Les échanges pour la définition du champ et des objectifs de cohésion sociale de la métropole seront étendus à l'ensemble des directions concernées ; sur cette base, une synthèse sera dégagée, qui sera soumise à l'approbation des équipes dirigeantes de la métropole.

Les travaux sur la cohérence programmatique des projets du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain seront finalisés sur le secteur Nord-Littoral et poursuivis sur les autres quartiers prioritaires de Marseille ; sur la base de l'identification des politiques et projets de droit commun en cours et prévus sur les quartiers prioritaires, ces travaux visent à définir les enjeux de leur bonne articulation et valorisation avec les projets envisagés dans le cadre du NPNRU. Un exercice similaire sera engagé sur les autres sites du NPNRU de la métropole, en dehors de Marseille.

Assistance aux politiques d'équipement

L'AGAM continuera d'intervenir activement pour la définition du Plan Ecole d'Avenir. Elle finalisera l'exercice de prospective scolaire, pour évaluer l'évolution à court et long terme des effectifs par quartier, et développera un outil numérique permettant l'actualisation régulière des perspectives. Elle contribuera à l'ajustement des besoins de nouvelles capacités d'accueil sur certains secteurs ciblés. Elle finalisera le volet consacré aux gymnases du Plan Ecole d'Avenir. Comme mentionné précédemment, elle réalisera plusieurs études d'insertion urbaine de groupes scolaires. Si besoin est, elle pourra contribuer à la révision de la carte scolaire de Marseille.

L'inventaire de l'offre et l'analyse de la demande d'accueil en crèche de la petite enfance seront poursuivis. Les données sur les zones de vie sociale de Marseille seront actualisées et intégrées dans un outil d'observation en ligne. Une analyse spécifique visera à apprécier le potentiel d'implantation des activités de sport et loisirs indoor dans le tissu urbain et les zones d'activités de Marseille.

Les réflexions et benchmarking sur les besoins des grands équipements, de rayonnement métropolitain, seront poursuivis avec les principaux partenaires concernés (Métropole AMP, Euroméditerranée...).

APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DURABLES

Plan de Déplacements Urbains Métropolitain

En 2019, l'agence s'est fortement impliquée dans l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains de la Métropole AMP, dont le projet a été arrêté en décembre. Elle poursuivra sa mobilisation jusqu'à l'approbation du PDU, suivant un calendrier qui reste à arrêter compte tenu de la complexité de la crise actuelle, mais qui devrait comprendre une étape d'appropriation par les nouvelles équipes de la métropole, une enquête publique et la réalisation des adaptations nécessaires du projet.

En lien étroit avec les services de la métropole, l'AGAM contribuera à préparer la mise en œuvre du PDU au travers des futurs Plans Locaux de Mobilité ; elle contribuera à la définition de la méthode et aussi à la conception des outils et bases de données utiles à la réalisation des diagnostics.

Dans cette même logique d'appui à la mise en œuvre, elle assistera la métropole dans ses réponses aux appels à projets pour le financement des projets de transport en commun en site propre du PDU et de l'Agenda des Mobilités.

Mobilités actives

La marche à pied et le vélo jouent un rôle croissant dans les mobilités particulièrement dans un contexte de ville dense. Les études porteront ainsi principalement sur Marseille où des améliorations significatives sont attendues. L'agence contribuera à définir et caractériser l'armature du futur Plan Piéton développé par la métropole. Elle procèdera à l'inventaire et au recollement des voies cyclables existantes et programmées dans l'optique de concevoir une armature intra urbaine. En vue d'alimenter et valoriser son expertise, l'AGAM participera à un programme de recherche européen sur les nouvelles mobilités et les espaces publics.

Par ailleurs, elle continuera d'alimenter les réflexions pour la mise en place de sites de logistique urbaine dans le centre de Marseille.

S'ADAPTER ET VALORISER LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Espaces naturels et paysages

Les travaux sur la fréquentation et l'accueil du public dans les espaces naturels de la métropole seront finalisés. Ils seront articulés à ceux de la commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature animée par le Conseil Départemental et auquel l'agence contribuera.

La connaissance et la promotion de la biodiversité demeurent des enjeux importants. L'agence élaborera le document stratégique de la Région Sud pour la valorisation de la biodiversité. Elle alimentera les diagnostics sur la ville de Marseille mais aussi sur l'ensemble de la métropole dans le cadre de l'atlas métropolitain de la biodiversité.

Elle continuera d'apporter son soutien aux démarches de promotion des paysages en réalisant des panneaux pédagogiques d'exposition dans les communes et, lors du congrès de l'UICN en apportant une assistance à la maîtrise d'ouvrage du Plan Paysage de la Métropole AMP tout en participant au projet POPSU sur le "Grand paysage comme ressource".

